



Séance du 9 décembre 2024 à 19h

2024/086

Présents :

Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Hélène FRANCES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO, Diane DE LUYCKER, Bernard LHOSSEIN, Sandrine TREBUCQ.

Absents :

Ingrid BOUTARFA (procuration à Philippe SOULE-PERE) Noémie DEUTSCH, Denis FEGNE (procuration à Gisèle VINCENT), Caroline ECORCHON (procuration à Hélène FRANCES), Simon TESSIER.

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 4 décembre 2024

AUTORISATION POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-1,

Vu le budget principal 2024, et les délibérations modificatives,

Considérant qu'il est possible, avec l'autorisation du Conseil Municipal, jusqu'à l'adoption du budget d'engager, de régler des dépenses d'investissement en début d'année 2025, avant le vote du Budget Primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors restes à réaliser).

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025 dans la limite du quart du montant de la somme inscrite au budget de l'année précédente (2024) hors restes à réaliser, et à inscrire ces dépenses au BP 2025 lors de son adoption, dans les conditions suivantes :

Dépenses	Crédits ouverts en 2024	25%	Avances budgets 2025
Opération 45 - collégiale - chapitre 21	51 200,00	12 800,00	12 800,00
Opération 48 - voirie - chapitre 21	312 650,00	78 162,50	78 162,50
Opération 50 - matériel - chapitre 21	112 750,00	28 187,50	28 187,50
Opération 54 - bâtiments communaux – chap 23	427 400,00	106 850,00	106 850,00
Opération 56 - bois et forêts - chapitre 21	256 500,00	64 125,00	64 125,00
Opération 91 – Maison Rouède (patrimoine) – chapitre 23	28 600,00	7 150,00	7 150,00
Opération 92 – SDE – chapitre 20	155 900,00	38 975,00	38 975,00
Opération 99 – Le Pouey – chapitre 23	5 000,00	1 250,00	1 250,00
Opération 100 – Budget participatif – chapitre 23	13 800,00	3 450,00	3 450,00
Opération 101 – Salle Comet – chapitre 23	455 000,00	113 750,00	113 750,00
Opération 102 – City stade / Pump track – chapitre 23	35 000,00	8 750,00	8 750,00
Opération 103 – Piste cyclable – chapitre 21	345 800,00	86 450,00	86 450,00
Opération 104 – Bar Trucat – chapitre 21	234 000,00	58 500,00	58 500,00
	2 433 600,00 €	608 400,00 €	608 400,00 €

La secrétaire de séance

Hélène FRANCES

Le Maire,

Gisèle VINCENT